

Justificatif généré le 09/05/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 09/05/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000002766_2024-04-24
N° d'annonce : 7501JAL20240000002766_2024-04-24

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 24 AVRIL 2024

PGC

Siège social : 1 boulevard Arago, 75013 Paris
847752557 R.C.S. Paris

Activité : L'exploitation de tous fonds de commerce de restaurant, bar, pub, snack; La vente de plats à emporter, la fourniture de toutes prestations de service s'y rapportant. La réalisation de prestations de services de nature administrative, financière, commerciale, comptable, informatique auprès de toutes sociétés et principalement auprès de sociétés dans lesquelles la Société détient des participations.
Restauration.

Grefe du tribunal de Paris. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 11 avril 2024 désignant : administrateur Selarl Thevenot Partners en la personne de Me Vincent Bloch 42 rue de Lisbonne 75008 Paris,, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Montravers yang-Ting en la personne de Me Yohann Yang-Ting 9 rue du Mont Thabor 75001 Paris,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

1/2



